



## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES : DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER (IPERIA MDDM)



AGRICULTURE

BÂTIMENT  
TRAVAUX PUBLICS,  
PERFORMANCE  
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE  
RESTAURATION  
TOURISME

FORMATIONS  
GÉNÉRALES, SOCLE  
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET  
DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

PRÉVENTION /  
SÉCURITÉ

TRANSPORT /  
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /  
AUDIOVISUEL

### LIEU DE LA FORMATION

AGENCE DE BAYONNE

### PUBLIC CONCERNÉ

Assistants maternelles  
Salariés du particulier employeur

### DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

### DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Durée : 24 heures  
Dates : nous consulter

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des  
compétences

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cerner les limites professionnelles de sa fonction.  
Faire référence aux documents légaux et administratifs appropriés.

## CONTENU DE LA FORMATION



*La valeur ajoutée des emplois de la famille*

Utiliser la convention collective (contrat de travail, grille des salaires, classification des emplois, rupture de contrat...) et les relais d'information existants.  
Connaître les différentes modalités de paiement (CESU...) et les droits à la formation.  
Communiquer sur ses missions, son organisation, ses compétences et ses techniques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation

## PROFIL DES INTERVENANTS

Équipe pédagogique spécialisée  
Psychologue  
Sociologue

### VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU PAYS BASQUE

Fabienne LEMBEZAT  
Conseillère en formation  
Continue  
fabienne.lembezat@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 59 52 25 25